

ALGERIE TELECOM EPE – SPA RCN°02B18083
Capital social de 115.000.000.000 de DA
Siège sociale RN N°05, Cinq maisons, Mohammedia – 16200-Alger

Direction Opérationnelle d'Ain-Temouchent
Sous-direction Technique Opérationnelle
Département réseau d'accès

Réf : AT/DO 46/SDTO/DRA/CRU / 13 / 2025

Ain Temouchent, le 06/04/2025

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise MOUDJA
HAI KHEMESTI BD 1 ER NOVEMBRE 1954 N°13 LOTIS 57 LOTS BIR EL DJIR
ORAN

Objet : MISE EN DEMEURE N°02

Projet : Travaux de raccordement final des clients PSTN

Site : CMP EL AMRIA + ZONE.

- Vu le contrat à commande d'adhésion N°66 du 02/10/2024 ; ayant objet « Travaux de raccordement final des clients en fibre optique et en cuivre ».
- Vu le bon de commande N° 2400310 du 04/12/2024
- Vu l'ordre de service N°100 du 03/12/2024 de démarrage des travaux notifié le 03/12/2024.
- Vu le PV d'ouverture de chantier le 03/12/2024.
- Vu l'article 5 alinéa 1 du contrat à commande d'adhésion N° 66/2024 relatif à l'engagement du cocontractant.
- Vu l'article 12 relatif au Délai d'exécution de la commande.
- Vu l'envoi par Email du D/CMP EL Amria concernant le rendement insuffisant de votre entreprise.
- Vu le rapport envoyer par le D/CMP EL amria concernant l'absence depuis 02/03/2025 de votre entreprise.
- Vu nos plusieurs appels téléphoniques qui sont restés sans réponse à ce jour au gérant de l'entreprise **MOUDJA** pour renforcer le chantier par les moyens humains et matériels suivant votre contrat N°66 du 02/10/2024.
- Vu la première mise en demeure en date du 18/03/2025.

De ce qui procède :

L'Entreprise **MOUDJA** représentée par son gérant est mise en demeure dans un délai de 08 jours à compter de la date de la publication de ladite mise en demeure sur le site WEB d'Algérie télécom.

À l'effet de :

- Renforcer le chantier par les moyens Matériels et humains conformément au contrat à commande d'adhésion N°66 du 02/10/2024 .
- Assurer un bon rendement.
- Finaliser les travaux.

Faute par l'entreprise de répondre à cette mise en demeure, Algérie télécom se réserve le droit de prendre toutes les mesures administratives et réglementaires à l'encontre de votre entreprise notamment la résiliation aux tore exclusifs.



Le Directeur opérationnel

إتصالات الجزائر
المديرة العملياتية للإتصالات لعين تموشنت
إمضاء: رحالي رفيقة